**Exercice ∙ Transposer un texte en croquis**

**Sujet : Les disparités régionales du vieillissement de la population française**

**Le vieillissement de la population**

« **Le vieillissement** est particulièrement prononcé dans les espaces peu denses et sur certains littoraux, mais c’est dans les espaces ruraux, que la part des personnes de plus de 65 ans est la plus élevée (26 % en 2013). En évolution, c’est toutefois dans les pôles urbains de taille petite et moyenne que la part de personnes âgées a le plus augmenté au cours des dernières années. […] Ainsi, ce ne sont donc pas toujours les espaces les plus « vieux » qui vieillissent le plus.

**La population reste jeune dans le Nord**. La faible part de personnes de 65 ans et plus se combine avec une faible augmentation de leur nombre. Ces espaces se situent en grande majorité dans les Hauts-de-France (autour de Lens, de Cambrai et dans l’Artois). Quelques-uns situés dans d’autres régions, de façon éparse, appartiennent également à cette catégorie : au nord de la Beauce, à l’est de Dijon, autour de Toul et de Nancy, etc.

**La population âgée s’accroît fortement dans le périurbain “ancien”, dans certaines métropoles et dans les espaces frontaliers de l’Est**. Ces espaces présentent une part également faible de personnes âgées. Mais la population des plus de 65 ans a tendance à y croître fortement. Parmi les espaces classés dans cette catégorie se trouvent certaines métropoles ou grandes villes (Paris, Nantes, Rennes, Montpellier, Orléans, etc.), et surtout les couronnes périurbaines des grandes agglomérations du pays (Île-de-France, régions lyonnaise et nantaise, etc.). Les espaces frontaliers d’Alsace, du Jura et du Genevois font aussi partie de cet ensemble.

**Les territoires les plus ruraux et les massifs montagneux ont une part stable de population âgée**. Ici, plus du quart de la population est âgé de plus de 65 ans mais le nombre de personnes âgées augmente peu. C’est le cas des espaces peu denses situés dans le centre de la France, dans le centre de la Bretagne, en Champagne et dans les zones montagneuses du sud du pays. La plupart de ces territoires sont globalement en déclin démographique. On assiste donc à une décroissance de la population âgée dans ces territoires, dans un contexte de baisse générale de leur population.

**Le vieillissement du littoral et de l’arrière-pays provençal s’accélère** : la part déjà élevée de population âgée (un quart de l’ensemble) s’y renforce encore fortement. Il s’agit principalement des espaces situés sur les littoraux atlantique, languedocien et de la Côte d’Azur et aussi dans l’arrière-pays provençal.

D’après « le vieillissement de la population et ses enjeux », www.observatoire-des-territoires.gouv.fr, janvier 2018.